



Commissariat général au développement durable

Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2017 : premiers résultats

MAI 2019

En 2017, les éco-activités mobilisent 465 450 emplois en équivalent temps plein, soit 1,8 % de l'emploi intérieur total français.

Après une phase de croissance de 2004 à 2011, suivie d'une stabilisation au cours des années suivantes, l'emploi dans les éco-activités croît de 5 % entre 2016 et 2017. Cette hausse des effectifs est portée par le dynamisme de l'agriculture biologique, mais aussi par des investissements plus importants en 2017 dans les énergies renouvelables et en matière d'assainissement des eaux usées.

La production dans les éco-activités atteint près de 87 milliards d'euros en 2017, soit 2,2 % de la production française totale. Après une période de relative stabilité entre 2014 et 2016, la valeur ajoutée dans les éco-activités est en hausse de 4,3 %. Son montant s'élève à 31,5 milliards d'euros en 2017, soit 1,5 % de celle de l'ensemble des activités.

La quasi-totalité des domaines relevant des éco-activités sont concernés par cette conjoncture favorable, au regard de la production, de la valeur ajoutée et de l'emploi.

Tableau 1 : valeur ajoutée, production et emploi dans les éco-activités en 2017

En millions d'euros et en équivalent temps plein

	Valeur ajoutée (p)	Production (p)	Emplois (p)
Protection de l'environnement	16 850	42 800	272 050
Pollution de l'air	600	1 850	7 600
Eaux usées	4 600	12 200	61 200
Déchets	5 950	15 000	84 500
Déchets radioactifs	300	700	3 450
Réhabilitation des sols et eaux (1)	4 100	10 550	96 150
Bruit	450	1 300	6 450
Nature, paysage, biodiversité	800	1 300	12 700
Gestion des ressources	8 450	32 500	110 850
Gestion des ressources en eau	450	1 400	6 300
Récupération	1 500	8 650	23 700
Maîtrise de l'énergie	1 250	3 950	25 700
Énergies renouvelables	5 250	18 550	55 150
Activités transversales	6 250	11 400	82 600
Services généraux publics	2 500	3 400	35 450
R&D	2 600	4 900	33 200
Ingénierie	1 200	3 100	13 900
Total	31 550	86 700	465 450
Évolution 2017/2016 en %	4,3	4,7	5,4
Évolution moyenne annuelle 2017/2004 en %	3,4	4,2	2,8
Total toutes branches	2 042 100	4 028 550	26 299 600
Évolution toutes branches : 2017/2016 en %	2,6	3,4	1,0
Évolution toutes branches moyenne annuelle : 2017/2004 en %	2,2	2,4	0,5

(p) Données provisoires.

(1) Réhabilitation des sols et masses d'eau, y compris agriculture biologique.

Note : du fait des arrondis, les totaux et sous-totaux peuvent différer de la somme des lignes correspondantes.

Champ : France entière

Sources : SDES ; Insee, Esane, Comptes nationaux base 2014 ; Ademe ; Agence Bio

Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2017 : premiers résultats

LES ÉCO-ACTIVITÉS REGROUPENT PRÈS DE 2 % DE L'EMPLOI EN FRANCE

En 2017, les éco-activités mobilisent 465 450 emplois en équivalent temps plein (ETP), ce qui représente 1,8 % de l'emploi intérieur total en France (après 1,7 % les trois années précédentes) - (tableau 1). Les effectifs augmentent de 5,4 % entre 2016 et 2017, soit près de 24 000 emplois supplémentaires. La hausse de l'emploi en 2017 est plus prononcée qu'au cours des années précédentes (graphique 1). Ce rythme de progression, par ailleurs plus élevé dans les éco-activités que dans l'ensemble de l'économie (+ 1 %), est lié à la hausse de la production (+ 4,7 %) et de la valeur ajoutée (+ 4,3 %) en 2017, après une année 2016 plutôt stable. Cette orientation se retrouve

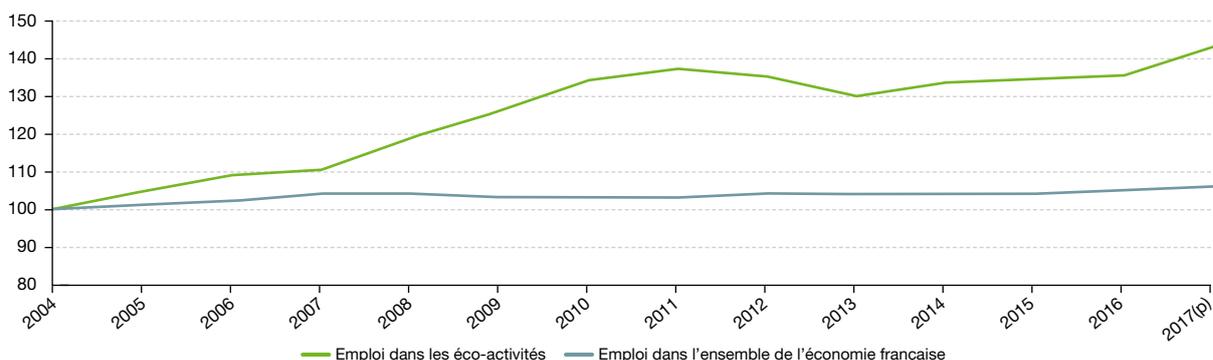
dans la plupart des domaines d'activité (tableau 2) ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources.

La croissance de l'emploi en 2017 est tirée par le dynamisme de l'agriculture biologique, ainsi que par une activité orientée à la hausse dans les domaines liés aux énergies renouvelables, à la maîtrise de l'énergie, à l'assainissement des eaux usées et la recherche et développement (R&D) environnementale.

Près de quatre cinquièmes (78 %) des emplois dans les éco-activités relèvent des services (dans lesquels est classée l'agriculture biologique). Les emplois relatifs aux travaux publics et à la construction, par exemple pour la construction de réseaux d'assainissement ou des travaux d'isolation, comptent pour 16 % de l'ensemble des emplois en 2017. Les emplois de fabrication industrielle sont minoritaires, de l'ordre de 6 %.

Graphique 1 : évolution de l'emploi dans les éco-activités entre 2004 et 2017

En indice base 100 en 2004



(p) Données provisoires.

Sources : SDES ; Insee, EAP, Esane, Comptes nationaux base 2014 ; Ademe ; Agence Bio

Tableau 2 : emploi environnemental par domaine et par type d'activité en 2017

En équivalent temps plein

	Biens et services privés vendus	Autres services	Fabrication industrielle	Travaux publics, construction	Emploi en 2017 (provisoire)	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2017/2004 (en %)
Protection de l'environnement	151 300	76 950	11 800	31 950	272 050	5,9	2,5
Pollution de l'air	1 800	2 500	3 300	0	7 600	6,5	- 0,9
Eaux usées	17 450	13 950	5 300	24 450	61 200	4,0	- 0,4
Déchets	35 850	44 850	2 300	1 500	84 500	0,8	1,1
Déchets radioactifs	2 500	500	450	0	3 450	5,2	- 0,3
Réhabilitation des sols et eaux (1)	92 200	3 900	0	0	96 150	13,0	9,2
Bruit	0	0	450	6 050	6 450	4,2	1,1
Nature, paysage, biodiversité	1 500	11 250	0	0	12 700	0,7	1,3
Gestion des ressources	51 150	0	18 900	40 750	110 850	6,8	4,1
Gestion des ressources en eau	0	0	2 900	3 400	6 300	- 8,5	- 0,9
Récupération	22 750	0	950	0	23 700	5,7	2,4
Maîtrise de l'énergie	0	0	5 700	20 000	25 700	6,1	4,2
Énergies renouvelables	28 400	0	9 400	17 350	55 150	9,8	5,8
Activités transversales	13 900	68 650	0	0	82 600	2,2	2,3
Services généraux publics	0	35 450	0	0	35 450	0,2	0,9
R&D	0	33 200	0	0	33 200	4,5	4,7
Ingénierie	13 900	0	0	0	13 900	1,9	1,3
Total	216 400	145 600	30 700	72 750	465 450	5,4	2,8

(1) Réhabilitation des sols et masses d'eau, y compris agriculture biologique.

Note : du fait des arrondis dans les différents types d'activité, le total et les sous-totaux de la colonne « Emploi en 2017 » peuvent différer de la somme des emplois par type d'activité.

Sources : SDES ; Insee, EAP, Esane, Comptes nationaux base 2014 ; Ademe ; Agence Bio

DAVANTAGE DE CONVERSIONS À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

En 2017, dans le domaine de la réhabilitation des sols et des masses d'eau, les effectifs sont estimés à 96 150 ETP, soit un peu plus d'un emploi sur cinq dans les éco-activités. La plupart des emplois de ce domaine relèvent de l'agriculture biologique qui en compte près de 88 500 en 2017. Avec une hausse de 14 % par rapport à 2016, cela représente 10 700 emplois supplémentaires sur un an dans les exploitations en mode de production biologique. Il faut remonter aux années 2009-2010 pour observer un rythme de croissance plus élevé.

Les surfaces certifiées « bio » se sont accrues de 17 % et celles en conversion de 6 %. L'emploi dans l'ensemble du secteur agricole étant en diminution régulière (- 1,6 % en 2017), il s'agit davantage de transformations d'activité que d'activité nouvelle à l'échelle du secteur. En croissance constante depuis 2004, la part de l'agriculture biologique dans l'emploi agricole total est passée de 3 % à 11 % entre 2004 et 2017. Ce développement est à relier à la progression des achats de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique (valeur en hausse de 17 % en 2017 selon l'Agence Bio).

PROGRESSION DE L'EMPLOI DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En 2017, l'emploi dans les activités produisant des énergies renouvelables a augmenté de près de 10 %, soit près de 5 000 emplois supplémentaires. Ce mouvement est porté par une activité orientée à la hausse dans différents domaines dans lesquels elle avait plutôt marqué le pas au cours des années 2012-2016.

Ainsi, les investissements progressent en 2017 dans l'énergie photovoltaïque avec des raccordements en forte hausse. En 2017, le niveau des raccordements retrouve celui atteint en 2015, après une baisse sensible en 2016. Par ailleurs, l'activité liée aux installations de pompes à chaleur progresse nettement en 2017. Dans le secteur de l'hydroélectricité, l'investissement pour la fabrication des roues et turbines hydrauliques est en hausse.

Au-delà de la production des équipements, l'investissement dans ces activités génère également un surcroît de travaux d'installation et de maintenance, pour lesquels le niveau d'emploi par unité produite est assez élevé.

Enfin, la production de biocarburants enregistre une forte augmentation. En effet, les ventes de biodiesel progressent à nouveau en 2017, après avoir reculé en 2016 et celles de bioéthanol croissent davantage qu'en 2016 (+ 18 % après + 8 %).

REBOND DU CHIFFRE D'AFFAIRES DANS LA RÉCUPÉRATION DE MATÉRIAUX

Dans le domaine de la récupération de matériaux, le chiffre d'affaires enregistre une hausse de 9 % en 2017, après une baisse de 8 % l'année précédente. Cela est dû à la forte augmentation des ventes de matières premières secondaires. C'est ainsi le cas pour les métaux ferreux (+ 29 %) et de façon moins prononcée, pour les métaux non ferreux, le papier et carton, les plastiques et caoutchouc et le verre. Ces évolutions s'expliquent par un volume d'activité accru, mais également par les variations du cours des matières recyclées.

INVESTISSEMENTS EN HAUSSE POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le domaine de la gestion des eaux usées compte parmi les plus pourvoyeurs d'emploi au sein des éco-activités avec ceux liés aux déchets, à la réhabilitation des sols et des masses d'eau et aux énergies renouvelables. Les réseaux d'assainissement des eaux usées se sont structurés sur le territoire bien plus tôt que d'autres domaines des éco-activités, tels que les énergies renouvelables, avec lesquels les comparaisons d'évolution sont donc peu pertinentes. Sur la période récente, les investissements dans le secteur de l'eau sont davantage liés à la modernisation et au renouvellement des équipements et des réseaux existants qu'à l'expansion des activités. Structurellement, le secteur n'est pas créateur net d'emploi, ayant perdu 6 000 emplois en ETP au cours des dix dernières années observées. Les effectifs ont cependant crû de 4 % entre 2016 et 2017 dans la gestion des eaux usées, ce qui correspond à 2 300 ETP supplémentaires. Des investissements accrus dans la construction de réseaux d'assainissement ou de stations d'épuration ont favorisé ces créations d'emploi.

MÉTHODOLOGIE

Les éco-activités sont les activités qui produisent des biens ou services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources. Elles sont exercées pour l'essentiel par des entreprises marchandes, mais aussi par des administrations publiques. Un périmètre de référence a été établi par Eurostat afin de permettre les comparaisons internationales.

Classement des éco-activités par domaine

Les éco-activités sont classées par **domaine environnemental**. Chaque domaine est défini par les nomenclatures d'activités environnementales. Celles-ci distinguent neuf domaines relevant de la protection de l'environnement (classification CEPA adoptée comme norme internationale en 2002) et sept domaines relevant de la gestion des ressources naturelles (classification CReMA développée par une taskforce d'Eurostat).

Les données s'appuient sur le découpage par domaine de ces deux classifications (*tableau 1*), mais une troisième catégorie d'activités, les « activités transversales », a été identifiée en plus de celles dédiées à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources. Les domaines liés aux services généraux publics, à la R&D environnementale et à l'ingénierie environnementale, qui figurent aussi bien dans la protection de l'environnement que dans la gestion des ressources, ont ainsi été regroupés dans les activités transversales. Les totaux restent inchangés. Pour ces activités multi-domaines, il est en effet particulièrement difficile de différencier ce qui relève de la protection de l'environnement de la gestion des ressources.

Sources

Cette publication restitue des estimations provisoires pour l'année 2017 et se base sur de multiples sources :

- SDES : comptes de la dépense de protection de l'environnement s'appuyant sur de nombreuses sources dont : enquête Antipol de l'Insee (enquête annuelle sur les investissements de l'industrie pour protéger l'environnement), DGFIP (Direction générale des Finances publiques), UPDS (Union des professionnels de la dépollution des sites), FNTP (Fédération nationale des travaux publics), ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;

- Insee : EAP (enquêtes annuelles de production), Esane, Comptes nationaux ;
- données de l'Agence Bio.

Pour le domaine des énergies renouvelables, la production par produits (photovoltaïque, éolien, pompes à chaleur, solaire thermique...) provient des bilans annuels du SDES, ainsi que des études de l'Ademe sur les marchés liés à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables.

Certaines de ces sources seront disponibles ultérieurement pour l'année 2017. L'évolution de la production entre 2016 et 2017 est alors estimée à partir du secteur des comptes nationaux auquel appartient l'activité.

Le suivi statistique ne comptabilise que partiellement les services d'études et de conseils et certains produits adaptés.

Les séries de l'année N sont provisoires en mai N+2 (publication du Datalab Essentiel), puis définitives en mai N+3 avec l'introduction des résultats définitifs des enquêtes annuelles de production (EAP), des données Esane et des comptes de dépenses de protection de l'environnement.

Estimation de l'emploi : à chaque type de biens et de services est associée une valeur de la production ou, à défaut, de chiffre d'affaires réalisé au niveau national. L'estimation du nombre d'emplois s'effectue en appliquant un ratio de productivité [production/emploi], tiré des statistiques structurelles d'entreprises ou des comptes nationaux.

Estimation de la valeur ajoutée : à chaque type de biens et de services est associée une valeur de la production ou, à défaut, du chiffre d'affaires réalisé au niveau national. L'estimation de la valeur ajoutée s'effectue en appliquant un ratio [production/valeur ajoutée], tiré des statistiques structurelles d'entreprises ou des comptes nationaux.

En 2017, l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte a lancé un groupe de travail pour réviser le périmètre existant des éco-activités, créé en 2009. Ces travaux doivent conduire à un rapprochement du périmètre avec celui recommandé par Eurostat dans le manuel publié en 2016 sur le secteur des biens et services environnementaux. Le chiffrage sur le nouveau périmètre sera publié début 2020.

Frédéric NAUROY, SDES

Dépôt légal : mai 2019
ISSN : 2557-8510 (en ligne)

Directeur de publication : Sylvain Moreau
Coordination éditoriale : Céline Blivet
Maquettage et réalisation : Agence Efil, Tours

Commissariat général au développement durable

Service de la donnée et des études statistiques
Sous-direction de l'information environnementale
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

